

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Seasons, un compartiment de BNP Paribas Funds, action : Classic Capitalisation (LU1956161167)

Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg (« BNPP AM Luxembourg »)

Site Internet : <https://www.bnpparibas-am.com>

Appelez le +352 26.46.30.02 pour de plus amples informations.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est responsable de la supervision du Produit et de BNPP AM Luxembourg.

Date de production du document d'informations clés : 14/07/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous la forme d'un compartiment de BNP Paribas Funds, une société d'investissement à capital variable (SICAV) régies par les dispositions de la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 (la « Loi 2010 ») relative aux organismes de placement collectif ainsi que par la directive OPCVM 2009/65.

Durée

Ce Produit n'a pas de date d'échéance.

BNPP AM Luxembourg n'est pas autorisé à résilier le Produit unilatéralement. Le Conseil d'administration de la SICAV a le pouvoir de décider de la fusion, de la scission, de la liquidation ou de la clôture du compartiment. En outre, la SICAV peut être liquidée sur décision d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Objectifs

Le Produit est activement géré sans référence à un indice.

L'objectif d'investissement du Produit est, d'une part, d'accroître la valeur de ses actifs à moyen terme grâce à une participation à la performance des marchés d'actions de la zone euro et, d'autre part, de minimiser le risque de baisse de la valeur nette d'inventaire du Produit.

Le Produit sera géré sur la base de techniques d'assurance de portefeuille visant à ajuster l'exposition entre « actifs à faible risque » et « actifs à risque », en tenant compte des restrictions de protection de capital et des anticipations de marché du gestionnaire de portefeuille.

Le Produit investit avant tout dans des « actifs à faible risque » pour maintenir le niveau de protection de la VNI défini comme la VNI garantie décrite ci-dessous.

Il consiste en un investissement dans un portefeuille de titres de participation (au moins 75 % des actifs du Produit) dont la performance est échangée contre la performance du taux monétaire par le biais de TRS, ainsi que dans des OPCVM (y compris des OPCVM ETF couverts par rapport à leur indice de référence) ou des OPC et dans des instruments à court terme du marché monétaire libellés en euros dont l'échéance ne dépasse pas 18 mois (jusqu'à 25 % des actifs du produit).

La partie du portefeuille disponible, une fois pris en compte les paramètres de protection de la VNI, est investie dans des « actifs à risque » pour soutenir la performance.

Cela offre une exposition aux marchés d'actions de la zone euro par le biais d'une stratégie dynamique sur options d'achat et/ou transactions de contrats à terme standardisés et via des OPCVM/OPC.

Au moins 75 % des actifs du Produit seront investis en toutes occasions en actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans un État membre de l'Espace économique européen, autre que les États non coopératifs en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.

En outre, BNP Paribas (« Le Garant ») s'engage envers la Société, pour ce Produit et pour chaque trimestre (chaque saison), à ce que la VNI d'une classe d'actions soit au moins égale à 80 % de la VNI (hors dividendes, le cas échéant) de cette même classe d'actions (la « VNI garantie ») observée il y a 12 mois, à la date qualifiée de date d'observation (la « Date d'observation »), sous réserve que cette classe d'actions ait effectivement été lancée il y a 12 mois, à la Date d'observation ou avant.

En ce qui concerne la garantie, le 3e vendredi de mars (printemps), juin (été), septembre (automne) et décembre (hiver) est qualifié de Date d'observation. La première Date d'observation a été le 15 décembre 2017 (hiver 2017). Si l'une de ces dates n'est pas un jour ouvré bancaire au Luxembourg et/ou un jour d'ouverture du marché des options Eurex, la Date d'observation correspondante sera le jour d'ouverture précédent d'Eurex qui est également un jour ouvré bancaire au Luxembourg.

L'actionnaire pourra trouver toutes les informations nécessaires relatives au niveau de protection et aux Dates d'observation sur le site Internet de la société : www.bnpparibas-am.com.

Les revenus sont réinvestis de manière systématique.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg), comme indiqué dans le prospectus.

Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs qui n'ont ni expertise financière ni connaissance spécifique pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte limitée du capital et attendre une protection de leur capital à hauteur de 80%. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 5 années.

Informations pratiques

■ Dépositaire : BNP PARIBAS, Luxembourg Branch

■ Ce document d'informations clés décrit un compartiment de la SICAV BNP Paribas Funds. D'autres informations sur le compartiment figurent dans le prospectus et les rapports périodiques de la SICAV. En vertu de la Loi de 2010, l'actif et le passif des différents compartiments de la SICAV sont ségrégués.

■ De plus amples informations concernant le Produit, y compris les derniers prospectus, les statuts, les document d'informations clés, les valeurs nettes d'inventaire ainsi que les derniers cours d'actions publiés, le rapport annuel et la description d'investissement, peuvent être obtenues, sans coûts, en anglais, auprès de BNPP AM Luxembourg ou en ligne sur le site <https://www.bnpparibas-am.com>.



QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 5 années.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. La catégorie de risque se justifie par l'investissement effectué principalement dans des Actions, dont la valeur peut fluctuer considérablement. Ces fluctuations sont souvent amplifiées à court terme.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autre risque matériellement pertinent pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

■ **Risque opérationnel** : en cas de défaillance opérationnelle au sein de la société de gestion, de l'un de ses agents ou du dépositaire, les investisseurs pourraient subir diverses perturbations (retard de paiement, de livraison...).

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Vous avez droit à la restitution d'au moins 80% de votre capital. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10.000 EUR

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 5 ans

Scénarios

Minimum	8.000 EUR sont garantis à l'échéance (soit 80% de votre capital investi). L'investisseur peut perdre une partie ou la totalité de son investissement en cas de sortie avant l'échéance.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	5.241,54 EUR -47,58%	2.166,55 EUR -26,35%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	8.400,92 EUR -15,99%	8.307,71 EUR -3,64%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10.302,22 EUR 3,02%	13.083,56 EUR 5,52%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	12.677,64 EUR 26,78%	20.794,2 EUR 15,77%

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant certaines des meilleures et des pires performances, ainsi que la performance médiane du Produit et/ou de l'indice de référence approprié simulée à partir de scénarios tirés des 10 dernières années.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM LUXEMBOURG N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

La SICAV est constituée en tant qu'entité distincte de BNPP AM Luxembourg. En cas de défaillance de BNPP AM Luxembourg, les actifs du Produit/SICAV, détenus par une Banque dépositaire, ne seraient pas affectés.

En cas de défaut de la Banque dépositaire, le risque de perte financière du Produit/SICAV est atténué par la séparation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit/SICAV.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

■ qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

■ que 10.000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	440,27 EUR	1.273,75 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	4,45%	2,18% chaque année



(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,70% avant déduction des coûts et de 5,52% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,19% de la valeur de votre investissement par an. Le montant est basé sur les coûts passés calculés au 31/12/2024.	115,43 EUR
Coûts de transaction	0,25% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel peut varier. Ce chiffre est donc indicatif et pourra faire l'objet d'une révision à la hausse comme à la baisse.	24,84 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	0 EUR

Les conversions ne sont pas autorisées avec d'autres fonds. En cas de conversion au sein du Fonds, aucune commission ne sera imputée.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du Produit.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg), comme indiqué dans le prospectus.

Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit et sur le profil de risque.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous êtes invité à contacter votre gestionnaire des relations clients habituel qui vous a conseillé le Produit. Vous pouvez également contacter BNPP AM Luxembourg, comme décrit sur le site Internet www.bnpparibas-am.lu (Note de bas de page « Politique de gestion des réclamations »), en écrivant à BNPP AM Luxembourg - Services Client - 60, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous : (1) Cliquez sur <https://www.bnpparibas-am.lu> (2) Dans la page d'accueil, allez dans « Luxembourg » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds » (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».
- Le diagramme sur le site internet affiche la performance du Produit en pourcentage de perte ou de gain par an sur une période de 7 ans maximum en fonction de la durée d'existence de votre Produit.
- Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
- Informations destinées aux investisseurs en Suisse : le prospectus, les feuilles d'information de base, les statuts, ainsi que les rapports annuel et semestriel, peuvent être obtenus, sans coûts, auprès du représentant en Suisse, BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, 16, Selnaustrasse, 8002 Zurich. Le service de paiement en Suisse est BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, 16, Selnaustrasse, 8002 Zurich.

